



## Réalisation d'études métrologiques

Inclus dans l'offre socle

### Réaliser des études métrologiques, pour quoi faire ?

#### Évaluer et mesurer

certains risques auxquels  
les travailleurs sont exposés.

#### Mettre en œuvre

des actions de prévention.

#### Améliorer

les conditions de travail.

### La réalisation d'études métrologiques, comment ça se passe ?

Une étude métrologique en entreprise consiste à décliner une méthodologie de mesurage de niveaux d'exposition en milieu professionnel, comportant le choix de la meilleure technique, le prélèvement lui-même mais aussi le recueil des éléments de contexte de la mesure et l'analyse tenant notamment compte de référentiels. Ceci jusqu'à la restitution argumentée qui comportera les conseils pour décider d'une action préventive si les résultats le justifient.

#### Des mesures de paramètres très divers

Les études métrologiques peuvent porter sur des paramètres très

divers : bruit, température, ambiance de travail (humidité, luminosité, etc.), polluants atmosphériques (poussières, aérosols, substances chimiques...), qualité d'aspiration ou de ventilation.

#### Une démarche pluridisciplinaire coordonnée par le médecin du travail

Dans le cadre de ses fonctions, le médecin du travail peut réaliser ou faire réaliser des prélèvements et des mesures au sein de l'entreprise, afin de les analyser. Les techniciens en hygiène et sécurité, peuvent également intervenir dans la réalisation d'études métrologiques. En effet, ces études sont menées dans une approche pluridisciplinaire, en collaboration étroite avec les différents acteurs de l'entreprise. Les études métrologiques s'inscrivent dans la démarche de prévention de l'entreprise, dans le cadre de l'aide à l'évaluation des risques, si et seulement si cet examen est considéré comme nécessaire et indispensable.

#### Prévention et actions correctives

Ces études font l'objet d'un rapport d'information qui présente l'analyse des résultats en fonction des tâches réalisées par les travailleurs pour préciser l'intensité d'un risque et de ses éventuels effets, et conseiller en conséquence sur les moyens de protection les plus adaptés. Cette restitution est à destination de l'employeur et peut être communiquée à la commission santé, sécurité et conditions de travail (CSSCT) quand elle existe, et aux salariés concernés. Elle permet d'envisager et mettre en œuvre les mesures de prévention individuelle ou collective apparues comme utiles au regard des mesures effectuées. Le SPSTI peut ensuite également accompagner l'employeur dans leur mise en place.



Pour plus d'informations sur la réalisation d'études métrologiques, contactez votre Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises.

### Qui est concerné par la réalisation d'études métrologiques ?

Tous les travailleurs et toutes les entreprises peuvent être concernés par la réalisation d'études métrologiques. L'employeur, les salariés et les instances représentatives du personnel peuvent bénéficier des résultats.

ASMIS

77 rue Debaussaux - 80001 Amiens Cedex1  
contact@asmis.net - www.asmis.net



## Réalisation d'études métrologiques

Inclus dans l'offre sociale

### Nos centres médicaux

Votre service de prévention et santé au travail  
des équipes et des moyens près de chez vous



#### Amiens –Siège Social

77 rue Debaussaux / Quai Charles Tellier  
CS 60132 – 80001 AMIENS CEDEX 1  
Tél: 03 22 54 58 00

#### Amiens Métropole

##### Espace Industriel Nord

68 rue de Poulainville  
80080 AMIENS  
Tél : 03 22 44 11 94

##### Boves

Cité des Métiers – RD 935  
Boulevard Michel Strogoff  
80440 BOVES  
Tél : 03 2 47 01 40

##### Dury

Chemin rural de la Croix  
Blanche  
Centre Oasis – Bât les Tulpiers  
80480 DURY  
Tél : 03 22 47 84 70

#### Somme Nord-Est

##### Péronne

19 rue Saint-Jean – BP 10202  
80205 PERONNE CEDEX  
Tél : 03 22 84 19 40

##### Albert

2 rue d'Aveluy – BP 40049  
80302 ALBERT CEDEX  
Tél : 03 22 75 21 55

##### Chaulnes

46 rue Aristide Briand  
80320 CHAULNES  
Tél : 03 22 83 97 58

##### Corbie

Centre Hospitalier  
Rue Gambetta  
80800 CORBIE  
Tél : 03 22 96 87 97

#### Somme Sud-Est

##### Roye

3 rue de Montdidier – BP  
30024  
80700 ROYE  
Tél : 03 22 87 07 86

##### Ham

11 rue du Grenier à Sel  
80400 HAM  
Tél : 03 23 81 11 81

##### Moreuil

37 rue du 8 août 1918  
80110 MOREUIL  
Tél : 03 22 54 08 31

##### Nesle

28 rue de la Vierge  
80190 NESLE  
Tél : 03 22 88 37 40

#### Somme Ouest

##### Abbeville

Rue Ventôse  
ZAC des Deux Vallées  
80100 ABBEVILLE  
Tél : 03 22 24 04 45

##### Beaucamps-le-Vieux

Centre Social  
Secrétariat assuré par le centre  
de Dury  
10 rue Pierre Gaudfroy  
80430 BEAUCAMPS- LE- VIEUX

#### Somme Nord

##### Doullens

13 boulevard Ernest Dehée  
80600 DOULLENS  
Tél : 03 22 77 29 68

##### Flixecourt

Centre Médical  
Secrétariat assuré par le siège  
Rue de la Calèche  
80420 FLIXECOURT  
Tél : 03 22 54 58 00